



VARENNES

**AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION**

**Règlement 707-132 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'inclure des dispositions correspondantes à une compensation relative aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels lors de projet de redéveloppement d'un site**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 8 mars 2021.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville soit le 9 avril 2021.

Donné à Varennes, ce 15 avril 2021.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,*

Me Marc Giard, OMA